



REGROUPEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

BUDGET 2018-2019 : La réussite de nos jeunes n'est pas un exercice comptable

Montréal, le 28 mars 2018 - [Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage \(ROCLD\)](#) reconnaît et salue l'importance accordée à la réussite éducative dans le 5^e budget de Carlos Leitão qui augmente pour 2018-2019 de 5% les dépenses en éducation. Il se réjouit notamment de l'ajout de 3 100 ressources professionnelles pour l'accompagnement des élèves. Ressources plus que nécessaires alors que les besoins sur le terrain sont criants.

Trop peu trop tard

Cet effort à saveur électoraliste ne suffit cependant pas à faire oublier les compressions de plus d'un milliard de dollars infligées au secteur de l'éducation entre 2010 et 2016. Toute une cohorte de jeunes a été sacrifiée sur l'autel de l'austérité budgétaire. Pour cette cohorte qui a vu sa réussite éducative compromise par l'approche purement comptable du ministre Carlos Leitão, c'est trop peu, trop tard. Comme le souligne la [Fédération autonome de l'enseignement \(FAE\)](#), ce n'est qu'en 2021-2022 que le gouvernement aura remboursé la totalité des sommes dont il a privé les élèves qui fréquentent les écoles publiques.

Le ROCLD se joint donc aux voix qui revendiquent que le gouvernement Couillard et l'ensemble des partis d'opposition s'engagent à faire de l'éducation une priorité constante en garantissant un financement régulier, stable et continu de ce secteur. Les chances de réussir des jeunes ne doivent pas varier au gré d'orientations idéologiques ou électoralistes. L'éducation n'est pas bissexile ; elle ne doit pas apparaître à l'agenda politique qu'une fois aux 4 ans.

Les besoins des organismes communautaires autonomes ignorés

La campagne [Engagez-vous](#), dont le ROCLD fait partie, accueille avec déception l'annonce d'un investissement de 22,5 millions consacré à l'Action communautaire autonome (ACA) pour 2018-2019. Cette somme se situe à des années-lumière de la somme nécessaire à l'accomplissement du travail des 4 000 organismes d'ACA, somme qui totalisait 475 millions pour 2017-2018. Le gouvernement est pourtant tenu par la *Politique gouvernementale – L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* de financer adéquatement la mission des organismes d'action communautaires autonomes.

Contact: Marie-Ève Carpentier
Responsable des communications
Tel: 514-387-0716 poste 102
developpement@roclد.org



REGROUPEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE